

Réf: Dossier N° 143950

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAMA FASHION »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO GARE, en face de la MAIRIE, Lot 486, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMA FASHION »

Objet :

- IMPORT-EXPORT
- COMMERCE GENERAL
- FABRICATION D'HUILE, TOMATE PATE
- FARBRICATION ET VENTE DE MARCHANDISES

DIVERSE
S

- DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO GARE, en face de la MAIRIE, Lot 486, Ilot 22

Dirigeant(s) : Mlle CAMARA AMINATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08685 du 26/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°43639/GTCA/RC/2022 du 26/09/2022

